Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-213501570-20260702-DEL_47_2026-DE

DEPARTEMENT DE L'ILLE ET VILAINE
COMMUNE DE LE LOROUX
35 133 LE LOROUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt six, le deux juillet à 18 heures 45, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie en séance publique, sous la présidence de Christian LEFEUVRE, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
Christian LEFEUVRE, Ludovic VALLÉE, Annick ROCHELLE, Cédric FOUBERT, Thérèse TOUCHEFEU, Marie-Line GRATIEN, Régis PERROT, Mélaine BESSIRAL, Marina LEBOSSÉ, Sophie BÉGASSE, Guerric MOUTON, Cédric MORAZIN, Claire LERAY, Cyrille MOREL, Alexis GUÉRIN

Absents excusés :
Absents :

Claire LERAY est nommée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 26 juin 2026
Membres en exercice : 15
Membres présents : 15
Nombre de pouvoirs : 0
Date affichage convocation : 27 juin 2026

Délibération n° 47_2026

FOUGERES AGGLOMERATION
Constitution de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il doit désigner 1 membre titulaire et 1 membre suppléant pour siéger dans la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne à l'unanimité, Annick ROCHELLE membre titulaire et Cédric FOUBERT, membre suppléant pour siéger dans la CLECT.

Conforme au registre des délibérations
Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Loroux, le 7 juillet 2026
Le Maire
C. LEFEUVRE

Le Maire ou son représentant , certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.